

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
154^{EME} REUNION
30 OCTOBRE 2008
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/2(CLIV)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 154^{ème} réunion tenue le 30 octobre 2008, a entendu une communication sur la mise en œuvre de l'Accord politique de Ouagadougou et de ses Accords complémentaires présentée par le Représentant spécial du Président de la Commission de l'UA en Côte d'Ivoire. Le Conseil a également entendu une communication du Représentant permanent de la République de Côte d'Ivoire.

Le Conseil a pris note des progrès réalisés, en particulier le démarrage, depuis le 15 septembre 2008, des opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs. Toutefois, le Conseil a déploré les difficultés techniques et logistiques qui ont entraîné des retards importants par rapport aux échéances initialement fixées.

Le Conseil a encouragé les mécanismes de suivi de l'Accord, notamment le Comité d'évaluation et d'accompagnement (CEA) et le Cadre permanent de concertation (CPC), à procéder rapidement à l'évaluation de la situation pour, le cas échéant, apporter les réajustements nécessaires en concertation avec la Commission électorale indépendante (CEI), et à veiller à ce que les opérations d'identification et d'enrôlement soient menées à leur terme dans les meilleures conditions possibles et dans les délais requis, afin de permettre la tenue d'élections libres, justes et transparentes.

Le Conseil a demandé aux parties ivoiriennes, ainsi qu'à leurs partenaires, de poursuivre, avec la même détermination, la mise en œuvre des autres volets des Accords, y compris la mise à disposition des ressources financières nécessaires pour appuyer le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion et le démantèlement des milices, ainsi que le fonctionnement effectif du service civique national pour s'assurer d'une sortie de crise apaisée.

Le Conseil a félicité toutes les parties ivoiriennes pour leur engagement et leur détermination à conduire à son terme le processus de paix en Côte d'Ivoire. Le Conseil a de nouveau exprimé sa gratitude aux Représentants de la communauté internationale pour leur implication dans le processus, et a rendu un hommage particulier à Son Excellence Monsieur Blaise Compaoré, Président du Faso, Président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Facilitateur du dialogue direct inter-ivoirien pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer pour la paix et la réconciliation en Côte d'Ivoire.

Addis Abéba, le 30 octobre 2008

2008

Press Statement

African Union Commission

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2264>

Downloaded from African Union Common Repository